



## La négligence négligée : Enjeux et avenues de recherche par Camille Bandola

La *Loi sur la protection de la jeunesse* considère que la négligence parentale est une forme de maltraitance qui compromet la sécurité ou le développement de l'enfant. La négligence est un comportement émis par le parent ou le tuteur, qui se définit par un échec à répondre adéquatement, selon les normes culturelles d'une société, aux besoins de développement de l'enfant (Straus & Kantor, 2005). Au Québec, il s'agit de la forme de maltraitance ayant la prévalence annuelle la plus importante, variant entre 20.6 % et 29.4 % selon le groupe d'âge. Elle est également la forme la plus signalée aux services de Protection de la Jeunesse (Clément, Bérubé, & Chamberland, 2016). Alors que les autres formes de maltraitance envers les enfants ont diminué depuis les années 1990, l'incidence de la négligence est demeurée stable (Sedlak et al., 2010). Elle porte préjudice au développement de l'enfant et ainsi, influence sa trajectoire de vie. Les adultes ayant subi de la négligence pendant l'enfance présentent plus de déficits cognitifs que la population générale, notamment dans la vitesse de traitement de l'information, le traitement émotionnel, l'inhibition et dans d'autres aspects du fonctionnement exécutif (Gould et al., 2012). Les fonctions exécutives sont notamment impliquées dans l'organisation/la planification, la flexibilité mentale, le jugement et l'autocritique. La négligence est également associée à un risque plus élevé que celui de la population générale à être atteint de troubles dépressifs, anxieux ainsi qu'à un taux plus élevé de tentatives de suicide, d'usage de drogues, de comportements sexuels risqués et de maladies transmises sexuellement (Norman et al., 2012). Compte tenu de l'ampleur et des conséquences de la négligence parentale, ce phénomène mérite d'être étudié.

Plusieurs enjeux sont toutefois liés à l'étude de la négligence envers les enfants. Il est difficile d'observer et donc de mesurer ce phénomène comme il s'agit d'omissions dans la réponse aux besoins plutôt que d'actes abusifs. Il se présente également de manière très hétérogène (Straus & Kantor, 2005). De plus, il existe un manque de consensus quant à la définition de la négligence notamment car celle-ci est dépendante de la culture et de l'époque. En effet, les normes culturelles concernant les comportements négligents varient d'une société à l'autre et dans une même société, ces normes évoluent au fil du temps (Straus & Kantor, 2005). La plupart des études effectuées jusqu'à présent se sont attardées à la négligence dans un contexte de services de protection de la jeunesse ; c'est-à-dire à

partir de signalements retenus. Peu d'études s'y sont intéressées dans la population générale. Il est ainsi possible que les études à ce sujet ne représentent pas adéquatement l'ampleur du phénomène et que celui-ci soit sous-représenté. La proximité entre la négligence et la pauvreté pose un défi à l'étude de la négligence. Ces deux construits distincts doivent être mesurés séparément si l'on veut comprendre pourquoi certains parents vivant en contexte de pauvreté ne parviennent pas à répondre aux besoins de leurs enfants et que d'autres y arrivent (Straus & Kantor, 2005).

Certains auteurs ont tenté de pallier à ces enjeux au cours des dernières années. Des chercheurs de l'*Université du New Hampshire* affirment qu'une attention particulière devrait être portée à la mise sur pied de questionnaires auto-rapportés de la négligence pour élargir la recherche au-delà des cas de négligence identifiés par les services de Protection de la Jeunesse (Straus & Kantor, 2005). En 2012, la 3<sup>e</sup> édition de *l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec* a été menée et mesure, pour la première fois depuis son début, la négligence envers les enfants. L'enquête utilise une adaptation du *Multidimensional Neglectful Behavior Scale-Child Report*, un questionnaire auto-rapporté validé qui mesure quatre domaines de la négligence, soit les domaines émotionnel, cognitif, de supervision et physique (Clément, Bernèche, & Chamberland, 2013). Un outil a également été élaboré récemment pour répondre à la difficulté de mesurer adéquatement la réponse de la famille et de son environnement aux besoins de l'enfant. Il s'agit de l'outil *Place aux parents* qui, en s'appuyant sur une approche écosystémique, fournit une analyse des besoins de l'enfant, de la réponse qu'il obtient et des caractéristiques de l'environnement familial et social qui l'entoure (Bérubé et al., 2015). Il présente les besoins développementaux des enfants et les dimensions relatives à la capacité de l'adulte à offrir un environnement sain à l'enfant et à répondre à ses besoins. Des dimensions additionnelles se rapportent aux facteurs familiaux et environnementaux susceptibles de compromettre le développement de l'enfant. Cet outil, notamment destiné à être utilisé auprès de familles suivies par le *Centre Jeunesse*, est guidé par une approche participative et favorise ainsi un climat de collaboration entre les intervenants et les parents. En effet, deux versions de l'outil sont complétées, soit une par l'intervenant et l'autre par le parent. Les écarts de perception entre l'intervenant et la famille sont ainsi mis en évidence et permettent de mettre l'accent, lors de discussion, sur les items où il y a divergence. L'outil favorise ainsi l'identification des enfants en situation de négligence ou qui y sont à risque.

Au fil des dernières décennies, la négligence n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite comparativement aux autres formes de maltraitance envers les enfants. Ceci a probablement contribué au fait que l'incidence de la négligence est demeurée stable. Les études récentes sont toutefois prometteuses. Les connaissances qui en découlent mènent à une meilleure compréhension de ce phénomène et permettent déjà d'ajuster les interventions auprès de ces familles afin que les parents répondent plus facilement aux besoins de leurs enfants. Par exemple, l'utilisation de *Place aux parents* offre aux parents l'occasion de s'exprimer et de donner leur point de vue, favorisant ainsi le pouvoir d'agir (*empowerment*) des familles sur leur situation familiale.

## Références

Bérubé, A., Lafantaisie, V., Coutu, S., Dubeau, D., Caron, J., Couvillon, L., & Giroux, M. (2015). Élaboration d'un outil écosystémique et participatif pour l'analyse des besoins des enfants en contexte de négligence : L'outil Place aux parents. *Revue de Psychoéducation, 44*(1), 105–120.

Clément, M., Bernèche, F., & Chamberland, C. (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012 Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Québec. Retrieved from [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/oss\\_1634-8176\\_2009\\_num\\_8\\_1\\_1313](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/oss_1634-8176_2009_num_8_1_1313)

Gould, F., Clarke, J., Heim, C., Harvey, P. D., Majer, M., & Nemeroff, C. B. (2012). The effects of child abuse and neglect on cognitive functioning in adulthood. *Journal of Psychiatric Research, 46*(4), 500–506. <https://doi.org/10.1016/j.jpsychires.2012.01.005>

Norman, R. E., Byambaa, M., De, R., Butchart, A., Scott, J., & Vos, T. (2012). The Long-Term Health Consequences of Child Physical Abuse, Emotional Abuse, and Neglect: A Systematic Review and Meta-Analysis, *9*(11). <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001349>

Sedlak, A. J., Mettenburg, J., Basena, M., Petta, I., McPherson, K., Greene, A., & Li, S. (2010). Fourth National Incidence Study of Child Abuse and Neglect (NIS – 4): Report to Congress. *National Data Archive on Child Abuse and Neglect*. <https://doi.org/10.1037/e659872010-001>

Straus, M. A., & Kantor, G. K. (2005). Definition and measurement of neglectful behavior: Some principles and guidelines. *Child Abuse and Neglect, 29*(1), 19–29. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2004.08.005>